ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

HOLDING DEFENDI

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 18 AVENUE FOCH
21000 DIJON
899 734 750 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2024, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 18 AVENUE FOCH - 21000 DIJON au 12 C RUE PRIEUR DE LA COTE D'OR – 21000 DIJON à compter du 15/01/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL24015165

NOMINATION DE DIRECTEURS GENERAUX

APS DISTRIBUTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL
2 RUE EN VAL FONTAINE
21490 ST JULIEN
919 838 706 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er juillet 2024, il résulte que :
Madame Sébastine FEVRE et Monsieur Augustin FEVRE ont été nommés directeurs généraux de la société.
Pour avis. Le Président

AL24015254

MODIFICATIONS ES STATUTS

SLOWHOME

SARL au capital de 2 400 €
6 Place Marey 21200 BEAUNE
849.983.887 RCS DIJON

Le 10/09/24 l'associée unique a transféré le siège social au 7 Rue Vergnette de Lamotte 21200 BEAUNE à compter du même jour et a modifié les statuts.
SIEGE SOCIAL : Ancienne mention : 6 Place Marey 21200 BEAUNE.
Nouvelle mention : 7 Rue Vergnette de Lamotte 21200 BEAUNE.

AL24015463

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

ALEXAS SYSTEMES-ASCENSEURS CONSEILS BFC

Société par Action Simplifiée
Au capital de 2 000 €uros
6 route de Dijon
21910 NOIRON SOUS GEVREY
RCS DE DIJON 903 686 624

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1erOctobre 2022 :
La société ALEXAS SYSTEMES SAS, Siren 882378433, située 136 rue Niederweg 67190 HEILIGENBERG représentée par son Président Monsieur Sebastiao PINHEIRO, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Stephane POIRINE, démissionnaire.
L'article 39. des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Stephane POIRINE a été remplacé par celui de la société ALEXAS SYSTEMES SAS.
POUR AVIS
La Présidente

AL24015468

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL LES ARTISANS DU PAYSAGE

au capital de 17 000 €
Siège social :
41 D, Route de Verdun
21200 BEAUNE
849 512 264 RCS DIJON

Aux termes de l'A.G.E. du 29/07/2024 et du P.V. de la gérance du 18/09/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 5 000 euros, pour être ramené à 12 000 euros par rachat et annulation de 500 parts sociales.
Suite à cette réduction, les statuts ont été refondus.
Pour avis

AL24015496

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NFB HEALTHCARE

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social
70 Rue Mercey
21200 Chevigny en Valiere
981 591 399 RCS DIJON

Le 15/08/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 rue de la Lauchère - 71350 Saint Gervaisen Vallières, à compter du 15/08/2024.
Radiation au RCS de DIJON.
Nouvelle immatriculation au RCS de Chalon-sur-Saône.

AL24015500

NOMINATION DE CO-GÉRANT

AJ VAONA

SARL au capital de 5 000 €
Siège social
9 Rue de la Fontaine
21700 VOSNE ROMANEE
983 241 134 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er juin2024, l'associée unique a nommé en qualité de cogérant M. Alexandre CARMINATI, demeurant 4 Rue Léon Blum - 21700 NUITS SAINT GEORGES, pour une durée indéterminée.
Pour avis
La Gérance

AL24015505

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

AUTOMOTIVE 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social
3 Rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
813 995 925 RCS DIJON

Aux termes de décisions unanimes en date du 1er septembre 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de réparation de carrosserie, d'achat-vente et de réparation de cycles et motocycles neufs ou d'occasions et achat-vente de pièces détachées et d'accessoires de cycles et motocycles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance.

AL24015510

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ROUX FRERES SA

Société Anonyme
au capital de 518 080,94 euros
Siège social
42 rue des Lavières
21190 SAINT AUBIN
399 080 118 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé la société FIBA SAS, domicilié 162 rue du Ladhof 68000 COLMAR, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de Société par actions simplifiée FIBA - BRICOLA AUDIT, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
En application des dispositions de l'article L823-1 alinéa 2 du code de commerce, il n'y a toujours pas lieu de nommer un Commissaire aux Comptes suppléant.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL24015512

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ATELIER LAMBERT

SARL au capital de 7 500 €
Siège social
Place de Mommenheim
21800 NEUILLY CRIMOLOIS
449 733 112 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du 20/09/2024, l'AGE des associés de la société ATELIER LAMBERT a décidé de transférer le siège social du Place de Mommenheim -21800 NEUILLY CRIMOLOIS au 5 A Rue Joseph Jacquard - 21300 CHENOVE à compter du 20/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24015536

MODIFICATION DU CAPITAL

AIR FROID

SAS au capital de 50 000€
Siège
9 rue du Vignery
21160 Perrigny lès Dijon
412 331 308 RCS Dijon

Suivant délibération de l'AGE en date du 28/08/2024 et décision du Président en date du 06/09/2024, il a été décidé d'augmenter le capital de 954 545,445€ et de le porter à 1 004 545,44€ par création de 21 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 45,454545€ chacune.
Formalités au RCS de Dijon

AL24015548

NON DISSOLUTION

MV2E

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
6 Rue de la Combe, 21190 VOLNAY
954 096 350 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 17.09.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS

AL24015554

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 31/07/2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de DIJON, le 06/08/2024, Dossier 2024 00036388, référence 2104P01 2024 A 01932, la société FIABILEX, SARL au capital de 5 000 € sise ZA Les Bonnes Filles 21200 LEVERNOIS, immatriculée sous le n° 814.973.889 RCS DIJON, a cédé à la société CITEL, SARL au capital de 50 000 € sise 4 Impasse Emiland Gauthey 71530 CRISSEY, immatriculée sous le n° 808.485.932 RCS CHALON SUR SAONE, un fonds de commerce d'achat, vente, installation, réparation de système de thermorégulation, climatisation de mesure d'hygrométrie, de micro oxygénation des vins, de système frigorifiques, d'appareils radiocommandés, automatisation, surveillance, étude de redimensionnement d'énergie de procédés de régénération de fûts, vente matériel sis ZA Les Bonnes Filles 21200 LEVERNOIS, moyennant le prix de 22 200 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 200 € et aux éléments corporels pour 21 000 €.
Jouissance le 31/07/2024.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales chez la SELARL ASTEREN, 19 Avenue Albert Camus, 21000 DIJON.

AL24015492

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/09/24 et du 19/09/24, la société B&M France SAS, SAS au capital de 69 537 450 €, 311 315 329 RCS CLERMONT-FD, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 17 Boulevard du Champ aux Métiers,21800 QUETIGNY, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SARL NATSAM, au capital de 8 000 €, 799 251 277 RCS DIJON.
En vertu dudit contrat, la société SARL NATSAM exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/09/24, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.
Pour avis

AL24015530

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte reçu par Maître Clémence DENAIN, notaire à CHALON-SUR-SAONE, le 16 septembre 2024 Monsieur Fabrice, Louis GERMAIN et Madame Corinne, Emilie Marthe ENDERLIN, demeurant ensemble à DENNEVY (71510), 5, chemin de Mauchenay, n°SIREN 351781299 RCS de DIJON ont vendu à la société SAS RESTAURANT LE TERROIR, SAS au capital de 10000 €, ayant son siège social à SANTENAY (21590), 19, place du Jet d'Eau, n° SIREN 932423155 RCS de DIJON un fonds de commerce de « Grill Restaurant avec Licence IV » exploité à SANTENAY (21590), 19 Place du Jet d'Eau moyennant le prix de 290 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 270 000 € et aux éléments corporels pour 20 000 €. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la publication de ladite cession au BODACC à l'Etude de Maître Clémence GARNIER, notaire à DIJON (21000), 10 Place de l'Europe, où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Me Clémence DENAIN

AL24015531

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SCI DES ECOLES
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
2 A Allée de l'Enfance21121 AHUY
843 531 534 RCS DIJON

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 13 septembre 2024, il y avait lieu de lire que la société est immatriculée avant la décision de transfert du siège social au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON et non au Registre du Commerce et des Sociétés de VESOUL. Toutes autres mentions inchangées.

AL24015482

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
la Société SAS PIQUAND TP
dont le siège social est situé Sur Carlet – 39160 SAINT-AMOUR

Demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement avec approfondissement et extension de l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de roches massives située sur la commune de Marsannay-le-Bois.
Par arrêté préfectoral N°1283 du 8 août 2024 sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société SAS PIQUAND TP dont le siège social est situé Sur Carlet – 39160 SAINT-AMOUR, en vue d'obtenir du Préfet de la Côte d'Or, l'autorisation environnementale pour le renouvellement avec approfondissement et extension de l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de roches massives située sur la commune de Marsannay-le-Bois.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.
D'une durée de 32 jours, cette enquête est prescrite **du mardi 24 septembre 2024 à 10h00 au vendredi 25 octobre 2024 à 12h00**, en mairie de Marsannay-le-Bois (21380),
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact, seront déposées en mairie de Marsannay-le-Bois (21380) 2 bis rue du Levant, où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture
- les lundis et mercredis de 15h30 à 18h00 et les vendredis de 9h à 12h.
- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.
- sur le registre dématérialisé mis en place du mardi 24 septembre 2024 à 10h00 jusqu'au vendredi 25 octobre 2024 à 12h00, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5561
- sur le site internet de la préfecture :
- https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-la-reglementation-environnementale/ICPE
- sur un poste informatique en mairie de Marsannay-le-Bois, siège de l'enquête, (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier et consigner ses observations et propositions écrites : - sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Marsannay-le-Bois (21380), siège de l'enquête, (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
- sur le registre dématérialisé mis en place du mardi 24 septembre 2024 à 10h00 jusqu'au vendredi 25 octobre 2024 à 12h00, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5561
- par courriel, jusqu'à la clôture de l'enquête publique soit au plus tard le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00 sur l'adresse électronique du registre dématérialisé :
enquete-publique-5561@registre-dematerialise.fr
- Les observations transmises par ce procédé seront publiées dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5561
- Les observations et propositions pourront également être adressées par voie postale à Monsieur Alain DUROUX, Commissaire enquêteur, en mairie de Marsannay-le-Bois 21380, 2 Bis rue du Levant, siège de l'enquête – avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le vendredi 25 octobre 2024 2023 à 12h00.
- Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés à :
Monsieur Stéphane CHAIGNE
SOCIETE D'EXPERTISE CARRIERES (SEC)
tél.: 06.35.42.49.63
mail : stephane.chaigne-sec@orange.fr
Monsieur Alain DUROUX , commissaire enquêteur désigné, se tiendra à la disposition du public aux jours et heures précisés ci-dessous,
- Mairie de Marsannay-le-Bois 21380 - siège de l'enquête
Mardi 24 septembre 2024 de 10h à 12 h
Mercredi 2 octobre 2024 de 16 h à 18 h
Samedi 12 octobre de 10 h à 12 h
Jeudi 17 octobre 2024 de 16 h à 18 h
Vendredi 25 octobre 2024 de 10 h à 12 h
Le Préfet de la Côte d'Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, de ses annexes et des conclusions du commissaire enquêteur à la personne responsable du projet et à la mairie de Marsannay-le-Bois où s'est déroulée l'enquête, pour y être tenue à la disposition du public durant un an.
Ces documents seront également consultables par le public pendant la même durée :
- à la Préfecture de la Côte d'Or- Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE
- sur le site internet de la préfecture :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-la-reglementation-environnementale/ICPE
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5561
LE PREFET
Pour le Préfet et par délégation
Le Chef du Pôle adjoint environnement et urbanisme
signé
Guillaume BROUILLARD

AL24015101

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES D'AISY-SUR-ARMANÇON, CRY-SUR-ARMANÇON ET NUITS-SUR-ARMANÇON

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement et de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2024-183 du 4 septembre 2024,
une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale **pour l'exploitation d'un parc éolien« Les Hauts de l'Armançon »,** composé de dix-huit éoliennes et de neuf postes de livraison sur les communes d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon déposée par la SAS Énergie Armançon (WPD) **sera ouverte du lundi 21 octobre 2024 (9 h) au vendredi 22 novembre 2024 (17h) inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs en mairies d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon.**
Une commission d'enquête est désignée. Elle se compose d'un président, M. André PATIGNIER, de deux membres titulaires,MM Gérard FARRÉ-SÉGARRA et José JACQUEMAIN, ainsi que d'un commissaire enquêteur suppléant, M. Pascal FOUGÈRE.
Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire, les avis des services consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, **seront déposés,** pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2024 au 22novembre 2024 inclus **en mairies d'Aisy-sur-Armançon,Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon** afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale **pourra également être consulté :**
- sur le site Internet des services de l'Étatwww.yonne.gouv.fr (Onglet « Actions de l'État » / Rubriques environnement/installations classées/enquêtes publiques),
- sur le poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement)de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89,
- sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.
Les communes d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon, communes d'implantation, et d'Asnières-en-Montagne, Buffon, Fain-les-Moutiers, Montbard,Quincerot, Quincy-le-Vicomte, Rougemont,Saint-Germain-les-Senailly, Saint-Rémy pour le département de la Côte d'Or et d'Ancy-le-Franc, Argenteuil-sur-Armançon,Bierry-les-Belles-Fontaines, Chassignelles, Châtel-Gérard,Etivey, Fulvy, Pasilly, Perrigny-sur-Armançon, Ravières,Sarry et Villiers-les-Hauts pour le département de l'Yonne sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions éventuelles que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique : - sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5553
ou - à l'adresse e-mail suivante :
enquete-publique-5553@registre-dematerialise.fr
(les observations adressées à cette adresse e-mail seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous)
o soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé en mairies d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon etNuits-sur-Armançon,
ou
- courrier adressé au président de la commission d'enquête,à la mairie de Cry-sur-Armançon (89390) 2 ruelle Caverot,siège de l'enquête.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, **la commission d'enquête (ou l'un de ses membres) recevra les observations et propositions éventuelles du public** qui seront également consignées dans le procès-verbal :
. **à la mairie de Cry-sur-Armançon,** siège de l'enquête,les :
- lundi 21 octobre 2024 de 9 h à 12 h,
- vendredi 22 novembre 2024 de 14 h à 17 h,
. **à la mairie d'Aisy-sur-Armançon**, le :
- samedi 26 octobre 2024 de 9 h à 12 h,
- jeudi 7 novembre 2024 de 15 h à 18 h,
. **à la mairie de Nuits-sur-Armançon,** le
- mardi 29 octobre 2024 de 9 h à 12 h,
- jeudi 14 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête ainsi que du mémoire en réponse du demandeur à la Préfecture de l'Yonne(Bureau de l'Environnement) et en mairies d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon.Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de Mme JAULAIN, Responsable du projet pour la SAS Energie Armançon (WPD) 32-36 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
mail : eolien.armancon@wpd.fr

AL24015301

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 080 23 E0004, PC N° 021 080 23 E0005,PC N° 021 081 23 E0001, 021 646 23 E0002 ET PC N° 021 646 23 E0003D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE BLAISY-HAUT, BLAISY-BAS ET TROUHAUT (21)
Par arrêté préfectoral n° 1411 du 11/09/2024, est organisée du **15/10/2024, à 09 h 00, au19/11/2024, à 17 h 00, soit 36 jours consécutifs**, une enquête publique relative aux demandes de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 18,1 MWc sur le territoire des communes de Blaisy-Haut, Blaisy-Bas et Trouhaut, déposées par la société TSE (SASU TROUHAUT PV1 et TROUHAUT PV2).
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
• les panneaux photovoltaïques et les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol ,
• les onduleurs et les postes de transformation ;• la structure de livraison ;
• les réseaux de câbles et les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces des permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 28/05/2024 et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis,en date du 27/06/2024 ;est consultable :
• **sur support papier et sur un poste informatique** :
en mairies de Blaisy-Bas, Blaisy-Haut et Trouhaut (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Trouhaut : Mardi de 8 h 30 à 10 h 00
Blaisy-Haut : Lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Blaisy-Bas : Lundi de 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 15 h 00 à 19 h 00
Vendredi de 9 h 00 à 12h30
• **sur un registre dématérialisé à l'adresse :** https://www.registre-dematerialise.fr/5651
• **sur support papier à la direction départementale des territoires**
57 rue de Mulhouse à Dijon (21000) – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
• **sur le site internet des services de l'état**, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX 1/2Tél. : 03 80 29 44 44 - Courriel : ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet : http://www.cote-dor.gouv.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairies de Blaisy-Bas, Blaisy-Haut et Trouhaut (21).
• Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **19/11/2024, avant 17 h 00** par voie postale, au siège de l'enquête, fixé en mairie sise 1, place de l'Eglise, à Trouhaut (21440), siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5651@registre-dematerialise.fr
M. Daniel COLLARD, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, **en mairie de Trouhaut, Blaisy-Haut et Blaisy-Bas (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous:
TROUHAUT : Mardi 15/10/2024 de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi 19/11/2024 de 14 h 00 à 17 h00
BLAISY-HAUT : Jeu. 14/11/2024 de 14h00 à 17h00
BLAISY-BAS : Sam. 26/10/2024 de 9h00 à 12h00
M. Jean-Luc JEOFFROY, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. SEZER Denis
(Société TSE (SASU TROUHAUT PV1 ET TROUHAUT PV2))
55, allée Pierre ZILLER – Atlantis 2 Sophia Antipolis 06560 VALBONNE
Tél. : 06 46 12 22 34 - denis.sezer@tse.energy
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Trouhaut, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat (www.cote-dor.gouv.fr), rubrique Actions de l'État -Environnement - Énergies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24015484

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Corgoloin

Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibérations en date du 11 septembre 2024, le conseil municipal de Corgoloin a décidé d'approuver la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme et d'adapter le Droit de Préemption Urbain.
Les délibérations du conseil municipal, le dossier du PLU approuvé, ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU, sont tenus à la disposition du public à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture.

AL24015503

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 23/09/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Meuilley : Terres, bois, landes - Urbanisme : Zones A, N, ZAP du PLU 2 ha 06 a 01 ca 'LE VILLAGE' : AB-0337 - 'AU COUROY': B-0169—0171 - 'LARREY MOUCHOT' : B-0377—0378—0386 - 'SUR LA PERRIERE': C-0020—0029 - 'SOUS FAYE' : C-0206—0207—0240—0271—0274 - 'AU DESSUS DE FAYE' : C-0058 - 'AU DESSUS DES MONBOURGEONS' : C-0413 - 'SOUS SOILLOT' : D-0159—0161—0196 - 'DERRIERE SOILLOT': D-0240—0284—0311—0312 - 'AU CROT DU BOULOIS' : E-0299 - 'AUX BAS DU BOULOIS': E-0230—0231—0244 - 'AUX BOULOIS' : E-0374 - 'EN LA RANCHE BARDOT' : ZA-0007
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :
Saint-Aubin : Libre - Vigne, cépage Chardonnay, située en AOC SAINT-AUBIN 1er Cru «En Remilly», pouvant former 3 parcelles.
S'agissant d'une parcelle relevant du domaine privé communal, priorité sera donnée aux exploitants domiciliés sur la commune qui réalisent une installation en bénéficiant de la dotation d'installation ou aux exploitants répondant aux conditions de capacité professionnelle.
Urbanisme : RNU
58 a 00 ca 'EN REMILLY' : A-1817
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **14/10/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015540

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GESCOREC société d'expertise comptable

DISSOLUTION ANTICIPÉE

V.P

SARL au capital de 10 000 €
Siège :
16 Rue Hombeline
21121 FONTAINE LES DIJON
479 172 900 RCS DIJON

L'AGE du 31 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Valérie PINARD, demeurant 16 Rue Hombeline - 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 16 Rue Hombeline - 21121 FONTAINE LES DIJON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis,
Le Liquidateur

AL24015501

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

CUMA DE LA RUE DE PETIGNY

Siège social : Mairie Véronnes 21260 Selongey
Agréée : 21-624/RCS de Dijon 398 081 810
Aux termes de l'AG ordinaire en date du 02/08/2023, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur,

ANNONCES LÉGALES

ont approuvé les comptes de liquidation, lui ont donné quitus et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Dijon.
Le Liquidateur

AL24015561

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 19 septembre 2024, de la société GRAND CRU AUTOMOBILE, société par actions simplifiée à associé unique ayant pour:
SIÈGE : 213 rue d'Auxonne 21000 DIJON
OBJET : création, l'acquisition, l'exploitation et la gestion, par bail ou autrement, de toute entreprise d'entretien et de réparation de tous véhicules automobiles, cycles et motocycles ; réalisation de toutes opérations d'entretien, de réparation, de mécanique, de pose, de tous produits, matériels, fournitures, accessoires, pneumatiques et pièces détachées concernant tous véhicules automobiles, cycles et motocycles y compris les quads et scooters, d'achat et de vente à l'état neuf ou d'occasion de véhicules, de location de matériels destinés aux véhicules, de gardiennage et entreposage de tous véhicules automobiles, cycles et motocycles y compris les quads et scooters ; toutes opérations commerciales et/ou d'intermédiaire et toutes activités d'études et de réalisation, de conseil, de formation et, plus généralement, toutes prestations de services pouvant se rapporter directement ou indirectement aux véhicules automobiles, aux cycles et aux motocycles
CAPITAL : 10.000 Euros
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
GÉRANT : Monsieur Baptiste, Jean JOTTRAS, demeurant 41 Route de Dijon 21310 BEIRE LE CHATEL
RCS : DIJON

AL24015507

Crowe
Groupe Ficorec

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 20/09/2024, il a été constitué une SAS dénommée : RJ MONTAGE DIJON
Siège social : 8 Impasse Pierre Lanvin 21000 DIJON
Capital : 4000 €
Objet social : L'entretien et l'installation de machines et d'équipements électriques et industriels avec notamment la maintenance curative et/ou préventive et l'installation mécanique et/ou électrique de groupes électrogènes à moteur ; Toutes activités d'isolation, notamment par flocage coupe feu
Président : M Jean Marc REMONDIERE demeurant 878 Route Ste Anne du Castellet 83740 LA CADIERE D'AZUR élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, devront être soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL24015546

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

TAXI CAROLA
SARL transformée en SAS
au capital de 1 500 €
Siège social : 20, Rue des Sablons
58000 NEVERS
803 113 612 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 28/08/2024 l'Associé Unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du 01/09/2024.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- Forme :
* Ancienne mention : SARL
* Nouvelle mention : SAS
- Administration :
* Ancienne mention : Gérant : M. David CAROLA
* Nouvelle mention : Présidente : la société E PLURIBUS UNUM sise à NEVERS (58) - 20, rue des Sablons (927 460 154 RCS NEVERS)
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle et est soumise à l'agrément de la collectivité des associés en cas de pluralité d'associés.
Pour avis

AL24015532

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS BEN & FOUZ « LA COUSCOUSSIERE »
SAS au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 32, rue de Nièvre – 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 202, rue d'Auge – 14000 CAEN
884 375 494 RCS NEVERS

Aux termes d'une AG du 08/04/2024 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 04/04/2024 :
Siège social :
- Ancienne mention : 32, rue de Nièvre – 58000 NEVERS
- Nouvelle mention : 202, rue d'Auge – 14000 CAEN

AL24015542

NON DISSOLUTION

SUBVERSION
SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : 22, rue Nicolas Cornette - 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN
345 019 459 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 05/07/2024, il a été décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL24015550

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 16 septembre 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EISA.**42 Avenue du Marechal Leclerc 58400 La Charité-sur-Loire.RCS Greffe de Nevers 431 915 701.Activité : Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015476

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 16 septembre 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ABW.**7 Boulevard Saint-Exupéry 58000 Nevers. RCS Greffe de Nevers 831 379 698.Activité : Travaux de peinture et vitrerie.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015477

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 16 septembre 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SARL SILA.**1 Rue Henry Foucaud Appt 479 58000 Nevers. RCS Greffe de Nevers 802 237 776.Activité : Exploitation forestière.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015478

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 16 septembre 2024.**AUCOIN VALENTIN.**11 Rue de l'Huilerie 58210 Varzy. RCS Greffe de Nevers 893 567 289.Activité : Activités de soutien aux cultures.Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.

AL24015479

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 16 septembre 2024.**SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF L' HUILLIER REVELIN.**17 Rue Notre Dame 58220 Donzy.RCS Greffe de Nevers 827 761 107.Activité : Débits de boissons.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015480

Notaire

Maître Patrice PERRET
Notaire à Fourchambault (Nièvre)
22, rue Gambetta

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 17 avril 2012. M. Christophe HARMAND, dt à FOURCHAMBAULT (58600), 13 rue Roquebeau, né à NEVERS (58000), le 24 novembre 1966, décédé à FOURCHAMBAULT (58600), le 30 mars 2022.
A consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé aux minutes de Me Patrice PERRET,notaire à FOURCHAMBAULT, le 5 septembre 2024.
Opposition pourra être formée auprès du notaire sus désigné dans les délais légaux suivants dépôt au Greffe dudit testament.

AL24015481

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130)
1, rue Plouzeau

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament en date du 19 janvier 2018, Madame Madeleine,Aimée TROTTIER, en son vivant retraitée, ayant demeuré à NEVERS (58000), 6, rue du Lavoir, née à ALLIGNY COSNE (58200), le 25 février 1926, veuve de Monsieur André PHILIPPEAU, décédée à NEVERS (58000), le 16 février 2024, a consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130), suivant procès-verbal du 20 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Une copie authentique de cet acte a été envoyée au Tribunal Judiciaire de Nevers.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY, notaire chargée du règlement de la succession.
Pour insertion.
Me Audrey ROUSTIC

AL24015538

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL PREVOTAT FRERES

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 263.000,00 Euros
Siège social :
Montchanson
58800 MONTREUILLON
RCS NEVERS n° 489 017 871

Suivant délibération d'AGE du 5 septembre 2024, le liquidateur a approuvé les comptes de liquidation.
Il est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 avril 2024.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS,
Le liquidateur

AL24015395

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MARJH

Société civile
au capital de 3 500 euros
Siège social
4 rue des Petits Jardins
58490 ST PARIZE LE CHATEL
752 634 576 RCS NEVERS

Le 30/08/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/08/2024.
Madame Mélissa CROLAND, demeurant 4 rue des Petits Jardins, à Saint Parize le Châtel 58490 (Nièvre), a été nommée Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la Société.
Pour avis.

AL24015443

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A LA BONNE CREPE
SARL en liquidation au capital de 500 €
Siège social : 35-37, Grande Rue
58130 GUERIGNY
752 258 731 RCS NEVERS

Mme Sandy GARNIER dt à GUERIGNY (58) – 33A, Grande Rue, Associée Unique et liquidateur, a, par décisions du 27/06/2024, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/05/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24015472

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL DEMAY

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
49 Avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS
Siège de liquidation :
Manoir de Roussy
58490 SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
319 939 310 RCS NEVERS

Le 05.09.2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31.08.2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24015489

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DMP

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
MAUPERTUIS
58320 PARIGNY LES VAUX
Siège de liquidation :
Maupertuis
58320 PARIGNY-LES-VAUX
838 408 136 RCS NEVERS

Le 05.09.2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31.08.2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24015491

DISSOLUTION

LES OISEAUX DE NUIT
SARL en liquidation au capital de 13 000 €
Siège social : 52, Grande Rue – 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
838 638 484 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/08/2024 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/09/2024 et sa mise en liquidation amiable.
M. Didier JOUANNEAU dt à BITRY (58) - 4, Chemin du Bois Pensué a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à BITRY (58) - 4, Chemin du Bois Pensué. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015506

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CENTRE AFFUTAGE NIVERNAIS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 47 800 euros
Siège social
8 Rue des Grands Près
58 000 NEVERS
Siège de liquidation
62 TER route de Trangy
58 000 SAINT-ELOI
424 286 573 RCS NEVERS

Le 05.09.2024, l'associé a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31.08.2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24015520

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL PIZZA AND CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
26, rue Saint-Agnan
58 200 COSNE-SUR-LOIRE
432 606 416 RCS NEVERS

Le 31.07.2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Marie-Claude FOGEL-DRAHONNET demeurant 26, rue Saint-Agnan, 58 200 COSNE-COURS-SUR LOIRE, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège du liquidateur.
Pour avis.

AL24015549

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13.09.2024, les associés ont décidé la constitution de la Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS DES 3 CORBEILLES
Capital social : 8.000 euros
Siège social : 7, rue Jules Renard - 58800 Corbigny
Objet : La création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation, la gestion de tous fonds de commerce de restaurant, pizzerias, bars, cafés, brasserie, snacks, traiteurs, et tout autre établissement de restauration et de débit de boissons. La préparation, la vente et la livraison de plats cuisinés, de produits alimentaires et de boissons, en consommation sur place, à emporter ou en livraison à domicile, L'organisation de réceptions, banquets, événements privés et professionnels, et plus généralement toutes activités de traiteur, Et plus généralement, toutes opérations industrielles, artisanales, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Président : Madame Sabarina GANESHAPAVAN demeurant 24, rue Le Brun – 75013 Paris
Directeur général : Madame Kumuthini NAGAMUTHU, épouse GANESHAPAVAN, demeurant 29, rue des Malmaisons – 75013 Paris.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : L'agrément des associés représentant au moins les deux tiers des actions est requis pour toute cession d'action, à l'exception des cessions entre associés qui demeurent libres.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL24015444

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte SSP du 12/09/2024 il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BALTHAZAR
Siège : 8 Rue du 19 Mars 1962 58150 POUILLY SUR LOIRE
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 €
Objet : Négoce de vins, spiritueux et produits alcoolisés, ventes en gros et au détail, import-export, Négoce et vente de tout produit alimentaire, de conserverie et produits alimentaires conditionnés, commercialisation, Organisation d'évènementiels et prestations de service dans cette activité pour promotions des produit liés à l'activité de négoce, Commissionnaire dans le domaine viticole ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. David DUMINIL demeurant 8 Rue du 19 Mars 1962 58150 POUILLY SUR LOIRE
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS

AL24015456

CW SOCIETE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social
69 rue François Mitterrand, 58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS du 3 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CW SOCIETE
Siège : 69 rue François Mitterrand, 58000 NEVERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Achat et vente de produits d'occasion ou neufs divers
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Cécile CRAMAN, demeurant 65 route de Trangy, 58000 SAINT ELOI
Directeur général : Johan WILLEM, demeurant 33 rue des Bleuets, 58000 SAINT ELOI
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS

AL24015457

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 17.09.2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : LE CASTOR
Capital social : 500 euros
Siège social : 78, Le Long de la Grande Rue - LES CHAUMES - 58700 SAINT-BONNOT
Objet : L'activité de tous travaux forestiers ; le négoce et la revente d'arbres et végétaux.
Président : Monsieur Daniel GEROME demeurant 1 rue du Petit Rivage - 58000 NEVERS
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24015475

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : QUALI EXPERTS ;
Forme sociale : SARL à associé unique ; Siège Social : 3 Ter, Route de Decize – 58340 CERCY LA TOUR ; Objet social : Exercice de la profession d'expert-comptable ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérance : M. Pierre CHAUSSIN dt à CERCY LA TOUR (58) – 3 Ter, Route de Decize ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL24015494

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20/09/2024, il a été constitué une SARL dénommée :
Entreprise de Travaux Agricoles DA COSTA
Sigle : ETA DA COSTA
Objet social : toutes prestations de services de travaux agricoles et ruraux, tous travaux d'entretien d'espaces publics ou privés, tous services relatifs aux aménagements paysagers, et la location de matériel agricole avec ou sans chauffeur
Siège social : Zone Artisanale, 1 rue de Maison Rouge, 58240 LANGERON
Capital : 10 000 euros
Gérance : M Fernando DA COSTA, demeurant Le Jean Roy, 58240 AZY LE VIF,M Maxime DA COSTA, demeurant 1, route de Saint Pierre le Moutier, 58240 AZY LE VIF,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24015526

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 17/09/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : MA CONSULTANTS SASU
Nom Commercial : MA CONSULTANTS SASU
Siège Social : 1 Grande Rue 58460 CORVOL L ORGUEILLEUX
Capital : 1500 €
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : - Fourniture de prestations de conseils pour des éditeurs de logiciels pour la e-Santé (notamment dans les domaines de la biologie médicale, de la transfusion Sanguine et des Biothérapies) - Ces prestations portent essentiellement sur le Marketing, les ventes, le business développement. - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée : 15 ans
Président : M. ANGUE Michel 1 place des grillons 77150 LESIGNY
Cession d'actions : LIBRE
Exercice du droit de vote : UNE ACTION EGALE UNE VOIE
Conditions d'admission aux assemblées : ETRE ACTIONNAIRE
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24015535

YONNE

// MODIFICATION

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI T3AT

SCI au capital de 100 €
Siège social :
8 Rue Albert Camus
89100 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
900 407 065 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 12/09/2024, les associés ont constaté la démission de Mme Agathe PRUSZEK de son mandat de co-gérante. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, La Gérance

AL24015397

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

PREPA CT

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 10 rue de Madrid
89470 MONETEAU
508 097 185 RCS AUXERRE

Le 01/08/2024, l'Associée Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de montage et vérification périodique d'éthylotests embarqués sur tous véhicules ; le contrôle de chronotachygraphes analogiques et numériques ;les activités de contrôle diagnostique, vérifications périodiques, vérifications générales périodiques(VGP) ; et de modifier en conséquence l'article 2des statuts.
Pour avis La Gérance

AL24015433

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SG TAXI

SASU au capital de 500 €
Siège Social
10 PLACE DE LA MAIRIE
77940 ESMANS
838735819 RCS de MELUN

L'associé unique, en date du 01/09/2024, a décidé de transférer le siège social au 3B RUE DE FLAGY 89340 VILLEBLEVIN, à compter du 01/09/2024.
Présidence : SEBASTIEN GILABERT 3B RUE DE FLAGY 89340 VILLEBLEVIN
Radiation au RCS de MELUN et immatriculation au RCS de SENS

AL24015442

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : SOCIETE DAIAN.
Forme : SARL.
Capital social : 200000 euros.
Siège social : 86 Rue GEORGES POMPIDOU, 89700 TONNERRE.
751439225 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 2 juillet 2024, à compter du 2 juillet 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :- Madame NATHALIE AUBRY, demeurant 25 Grande Rue, 89570 Lasson (nomination).
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24015483

MODIFICATION DU CAPITAL

SCEA «DES MARCHAIS»

Capital social : 80 000 €
Siège social :
4 rue des Sables - Les Marchais - 89190 BAGNEAUX
RCS SENS 328 162 805

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 15 juillet 2024 :
Réduction du capital social de 4 000 €,
le ramenant à 76 000 €.
Pour avis,
La gérance.

AL24015488

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL DES BELLES FLEURS

EARL au capital de 189 000 €
Siège social
Salfin - 89130 DRACY
403 890 940 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2024 a :
Nommé M. Maxime LAMBERT, demeurant à DRACY (89130), Salfin, aux fonctions de gérant
Prorogé la durée de la société de 76 années,reportant ainsi son terme au 25 février 2122
Pour avis
La gérance.

AL24015513

REDUCTION DU CAPITAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19 septembre 2024, les associés de la SCI PLAINE DE CHAMPS au capital de 232 759.16 euros ayant son siège Le Petit Vaux 89290 CHAMPS SUR YONNE, immatriculée 341072650 RCS AUXERRE, ont décidé de réduire le capital social de 232 759,16 euros à 1 000 euros par voie de réduction de la valeur nominale et diminution du nombre de parts sociales existantes, dans la proportion de 15 268 parts sociales anciennes pour 100 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux cent trente deux mille sept cent cinquante neuf euros et seize centimes (232 759,16 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24015515

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

SOLIHA 89 - 58

Siège social
32 avenue de l'Ocrerie
89000 AUXERRE
Siret : 778 645 853 00061
APE 8899B

1ère convocation : lundi 21 octobre 2024 à 10h00
32 rue de l'Ocrerie – 89000 AUXERRE
2ème convocation : jeudi 7 novembre 2024 à 10h00
32, rue de l'Ocrerie – 89000 AUXERRE
Ordre du jour :
Changement de dénomination sociale de l'Association en AG Extraordinaire
Validation du Procès-Verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire
Rapport financier exercice 2023
Rapport de gestion
Rapport du Commissaire Aux Comptes
Approbation des comptes
Affectation du résultat
Rapport d'activités
Résolutions
Questions diverses
Le Président
du Conseil d'Administration
Didier MICHEL.

AL24015539

S.J.B.
Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CHEB

Société civile immobilière

ANNONCES LÉGALES

au capital de 8 000 euros
Siège social
1 Rue d'Amsterdam
89470 MONETEAU
813 979 796 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 12 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 Rue d'Amsterdam, 89470 MONETEAU au 69 Rue Robert Vignes – Chez Monsieur et Madame BRASSEUR – 10000 TROYES, à compter du 12 septembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24015518

MODIFICATION DU CAPITAL

Dénomination : ALPHA MEDICA
Forme : Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU)
Siège social : 5 Rue LOUIS RENAULT, 89000AUXERRE
834708166 RCS d'Auxerre
Aux termes de l'AGE en date du 9 septembre2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 100000 euros à107000 euros.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL24015543

TRANSFORMATION

Dénomination : TELE MENAGER TONNERROIS.
Forme : SARL
Capital social : 38000 euros
Siège social : 13 Place CHARLES DE GAULLE,89700 TONNERRE
311328470 RCS d'Auxerre
Aux termes d'une décision en date du 18 août2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.
Président : Monsieur Patrick FRITSCH, demeurant 13 place Charles de Gaulle, 89700 Tonnerre.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24015551

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89220) du 18 juillet 2024, enregistré au SPFE de l'YONNE le 31 juillet 2024,
Dossier 2024 00025823, Référence 8904P01 2024 A 01057,
La Société «DIDIER Sophie», Société à responsabilité limitée au capital social de 500 €, ayant son siège social : ROGNY LES SEPT ECLUSES (89220), 1 rue André HENRIAT, immatriculée au RCS d'AUXERRE, sous le numéro 848 609 657.
A vendu à :
La Société «Traiteur des Sept Ecluses», Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 000 €, ayant son siège social : ROGNY LE SEPT ECLUSES (89220), 59 rue Hugues Cosnier, immatriculée au RCS d'AUXERRE, sous le numéro 929 888 782.
Un Fonds de Commerce de viennoiseries, dépôt de pain, pâtisserie, sandwicherie, épicerie, sis et exploité au «1 rue André HENRIAT» – ROGNY LES SEPT ECLUSES (89220), pour lequel le Vendeur est immatriculé au RCS d'AUXERRE sous le numéro 848 609 657 et comprenant :
la clientèle et l'achalandage y attachés ; Le droit au bail pour le temps restant à courrir des locaux sis à ROGNY LES SEPT ECLUSES (89220),1 rue André HENRIAT ; le matériel, le mobilier commercial et les agencements nécessaires à l'exploitation.
L'entrée en jouissance a été fixée au 18 juillet 2024.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE SEPT MILLE (37 000) Euros.
Pour insertion,

AL24015469

LOCATION GÉRANCE

En date du 23/09/24 la société DELTA TAXI immatriculée au RCS de Sens sous le numéro : 81259805000027 à donné en location gérance à Mr Azazoua Youssef demeurant au 10 impasse de la lingue 89100 Sens en cours d'immatriculation a la chambre des métiers de l'Yonne la place numéro 1 de Charny Oree de Puisaye (89120) pour une durée de 18 mois reconductible à compter du 30/09/24.

AL24015541

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 19/07/2024 concernant ABALLO COIFF 2, il convient de lire pour le siège social : 29 rue de Paris 89200 Avallon.

AL24015504

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Rudy FARIA
Avocat
6 Rue Champfeuillard
89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE
LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024
À 11 HEURES AU
PALAIS DE JUSTICE DE SENS
(YONNE)

A la requête de Monsieur Cyrille Dominique Michel LORILLON, né le 3 février 1979 à MONTEREAUFAULT YONNE, de nationalité française, directeur multisites, époux de Madame Stéphanie LENCAUCHEZ, demeurant à VILLEBLEVIN (89340), 11 Rue du Moulin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, sur surenchère, en UN LOT (correspondant au lot n°2 de la 1ère vente) du bien immobilier suivant :
Commune de VILLEBLEVIN (Yonne)
Une maison à usage d'habitation libre avec dépendances, sise 24 Rue de la Division Leclerc d'une surface habitable d'environ 125 m2,comprenant :
-au rez-de-chaussée : entrée, salon, séjour,cuisine, salle d'eau,
-à l'étage : palier, quatre chambres, grenier,
-appentis et cabanon,
Le tout cadastré section C numéro 760 pour une contenance de 7 ares.
MISE A PRIX : 88.001,10 €
Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal judiciaire de SENS. Les enchères ne peuvent être portées que par Avocat inscrit au Barreau de SENS.
Aucune visite sur place n'est prévue.
Pour tous renseignements, et consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.
Fait à SENS (Yonne), le 23 septembre 2024.
Signé : Maître Rudy FARIA

AL24015557

Maître Rudy FARIA
Avocat
6 Rue Champfeuillard
89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE
LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024
À 11 HEURES AU
PALAIS DE JUSTICE DE SENS
(YONNE)

A la requête de Monsieur Alain Raymond Maurice HURDEBOURCQ, né le 17 novembre 1965 à SENS, de nationalité française, célibataire, chef d'entreprise, demeurant à VILLENEUVE LAGUYARD (89340), 35 Rue Gustave Eiffel, et de Madame Gyslaine Marguerite WASSEN, née le 19 décembre 1970 à SENS, de nationalité française,célibataire, secrétaire médicale, demeurant à SENS (89100), 209 Boulevard de Verdun, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, sur surenchère, en deux lots des biens immobiliers suivants :
Commune de VILLEBLEVIN (Yonne)
Le lot 5 de la 1ère vente : diverses parcelles à usage de terre, peupleraie et étang, cadastrées section C numéro 1151, section U numéros 323,325 et 451, et section YA numéro 17 pour un total d'un hectare huit ares et trente-sept centiares.
MISE A PRIX : 18.333,70 €
Commune de VILLENEUVE LA GUYARD (Yonne)
Le lot 7 de la 1ère vente : diverses parcelles en nature de terre, peupleraie et étang, cadastrées section A numéro 1610, section X numéros 207,172, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 886 et 1206 pour un total de cinq hectares, vingt-huit ares et quatre centiares.
MISE A PRIX : 88.001,10 €
Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal judiciaire de SENS. Les enchères ne peuvent être portées que par Avocat inscrit au Barreau de SENS. Aucune visite sur place n'est prévue.
Pour tous renseignements, et consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.
Fait à SENS (Yonne), le 23 septembre 2024.
Signé : Maître Rudy FARIA

AL24015558

// DIVERS

Notaires

Etude de Maître Damien FONTENEAU
Notaire
à Saint-Bris-le-Vineux (89530)9
rue de Paris

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 16 octobre2014,Mademoiselle Monique Yvette BOUCHERAT, en son vivant retraitée, demeurant à AUGY (89290) 8 Cité Delorme. Née à AVALLON (89200), le 22 février 1950. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à AUGY (89290) (FRANCE), le 6 juillet 2024, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 16septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Damien FONTENEAU, notaire à SAINT BRIS LE VINEUX (89530) 9 Rue de Paris, référence CRPCEN : 89007,dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24015466

Me Laurent TOPIN,
NOTAIRE
Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à LIGNY LE CHATEL, du 29 septembre 2010 déposé au rang des minutes de Me Laurent TOPIN notaire à MALIGNY (89800) aux termes d'un acte contenant procès-verbal d'ouverture et de description de testament du 17 septembre 2024, Madame Hélène PLAISIR, née à GRANDCHAMP, le 21 juillet 1928, demeurant à TONNERRE (89700), Résidence Les Fontenilles, Les Jumériaux, veuve de Monsieur Joseph Louis Emile BARBIER, décédée à TONNERRE, le 14 juillet 2024, a institué plusieurs légataires universels.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de Paris de l'expédition du procès-verbal susvisé et copie figurée de ce testament.
Pour avis
Le notaire

AL24015524

Notaires

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

ENVOI EN POSSESSION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-15-47 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 2 février 2007, Monsieur Jean BELLIARD, en son vivant demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000) 4, allée de Grenon, né à AUXERRE (89000) le 13 mars 1933, décédé à AUXERRE (89000) le 13 juillet 2024,
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt descriptif de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE (89000) le 5 septembre 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Les oppositions à l'exercice de leurs droits pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Vincent VILLECOURT, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL24015525

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de paris en date du 19/09/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actifs de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la SAS NATION CHAUSSURES 25 rue du Temple 89000 Auxerre (RCS PARIS 632.043.147)

AL24015522

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DYE – bois-taillis - 7 a 40 ca - 'LES REPOSEES' : C 0170 – zonage : RNU
MAILLY LA VILLE – bois-taillis et lande - 12 ha 42 a 12 ca - 'ADROIT DE VAUX LAMBLIN' : B – 0953 – 0954 – 0963 – 0964 – 0967 – 0968 – 'LES CLOUS EST' : C – 1015 - 'LA GARENNE' : G – 0622 – 0623 – 0624 - 'LES FLEURS BOUDINS' : ZH – 0048 – 0050 – 0054 – 0055 – 0056 –0057 – 0063 - 'LE PETIT THUREAU' : ZV – 0006 – zonage : zones A et N du PLU
MENADES – terres occupées - 40 a 00 ca - 'LA PELOUSE' : B – 0144 – 0145 – zonage : zone A du PLUi
SAINT PÈRE – terre et pré occupés - 7 ha 02 a 29 ca - 'BEC D OIE' : ZC – 0007 - 'LES MONTAUX' : ZK – 0022 – 0027 – 0028 – zonage : zone A du PLUi
VEZANNES – terre, lande et bois-taillis - 2 ha 53 a 94 ca - 'L HERBUE' : C-0150 - 'LES GRANDES CHAUMES' : C 0603 – 0616 - 0657 - 'LES TERRES BLANCHES' : E – 0013 - 0018 - 'LES PARTAGES' : E – 0486 – 0498 - 0511 - 'LA COTE DE ROFFEY' : ZL - 0060 - 'LA COMOTTE' : ZN – 0059 - 0062 - 'VALLEE DES POIRIERS' : ZN – 0033 – 0094 - 0106 - zonage : RNU
VILLENEUVE LES GENETS – bois-taillis - 10 ha 32 a 02 ca - 'BOIS DE LA BENARDIERE' : E – 0223 – 0225 - 0226 – zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/10/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015545

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe daté du 6 mars 2010, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 6 septembre 2024.
Madame Gisèle Raymonde BERTRAND, retraitée, demeurant à Saint-Valérien (89150), Résidence du Bois Joli - Route de Fouchères.
Née à Courtois-Sur-Yonne (89100), le 28 février 1931.
Veuve en premières noces de Monsieur Raymond Robert Mary Georges Anatole OVET.
Veuve en secondes noces de Monsieur Roger Lucien Joseph RAGUIN et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à Saint-Valérien (89150), le 7 mars 2020.
A institué pour légataires universels :
L'Association dénommée ASSOCIATION DIOCESAINE DE SENS, fondée le 18 août 1924 et publiée au Journal Officiel du 18 septembre 1924, page 8532 et reconnue d'utilité Cultuelle, dont le siège est à Auxerre (89000) 7 rue Française, identifiée sous le numéro SIREN 778.692.384.
La Fondation dénommée FONDATION DE L'AVENIR POUR LA RECHERCHE MEDICALE APPLIQUEE, dont le siège est à Paris (75015), 255 rue de Vaugirard, identifiée au SIREN sous le numéro 349 590 588, déclarée à la Préfecture de Paris, reconnue d'utilité publique par décret du 19 avril 1988, paru au Journal Officiel daté du 21 avril 1988 et dont les statuts modifiés ont été adoptés les 23 novembre 2010 et 1er février 2011 et approuvé par arrêté du Ministère de l'Intérieur du 28 décembre 2011.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament a été reçue par le Tribunal de Sens, le 16 septembre 2024.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de Me Capucine FLORENTIN, Notaire à Paris (75015), 50 avenue de la Motte-Picquet, Notaire chargé du règlement de la succession de Madame Gisèle RAGUIN.
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion
Le Notaire.

AL24015552

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ALLIANCE TAXI

SARL en liquidation
Au capital de 15 000 €
Siège social et de liquidation
4 Allée du Bois 89690 CHEROY
820 378 057 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Gil BERTHELOT, demeurant 4 Allée du Bois 89690 CHEROY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Allée du Bois 89690 CHEROY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015295

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALLIANCE TAXI

SARL en liquidation
Au capital de 15 000 €
Siège social et de liquidation
4 Allée du Bois 89690 CHEROY
820 378 057 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2024 à CHEROY, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gil BERTHELOT demeurant 4 Allée du Bois 89690 CHEROY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/06/2024. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis
Le Liquidateur

AL24015296

DISSOLUTION

L'EFFET DIVERS

SARL au capital de 4 000 €
Siège social :
3, Grande Rue
89144 LIGNY LE CHATEL
RCS AUXERRE 903 156 909

L'assemblée générale extraordinaire du 20/09/2024 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 20/09/2024.
Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs Madame GARNIER Delphine, demeurant 8, chemin de Méré, 89144 LIGNY LE CHATEL et Madame DEL BIANCO Magaly, demeurant 2, La rue Feuillée, 89230 PONTIGNY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AUXERRE.
GARNIER delphine

AL24015490

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AERO-GOMMAGE BRIENON SABLAGE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
17 Route du Boutoir
89210 BRIENON SUR ARMANCON
912 404 720 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 5 août 2024,l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 mai 2024, déchargé Monsieur Laurent POULET, demeurant 1 Rue d'Arche – 89250 MONT SAINT SULPICE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL24015514

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI ST-GERVAIS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
6 bis Avenue Jean Jaurès
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
La Croix Blanche
Chemin de Migé
89580 COULANGES LA VINEUSE
520 583 162 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28MARS 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 MARS 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Claude TREMAUD, demeurant La Croix Blanche Chemin de Migé – 89580 COULANGES LA VINEUSE,pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés parla loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à La Croix Blanche Chemin de Migé – 89580 COULANGES LA VINEUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24015516

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI ST-GERVAIS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
6 bis Avenue Jean Jaurès
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
La Croix Blanche
Chemin de Migé
89580 COULANGES LA VINEUSE
520 583 162 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 13 AOUT 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 mars 2024, déchargé Madame Claude TREMAUD, demeurant La Croix Blanche –Chemin de Migé – 89580 COULANGES LA VINEUSE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

AL24015517

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : LES SOURCES
Forme : société à responsabilité limitée
Capital social : 2 000,00 Euros
Siège social : lieu-dit « La Borde », 89130LEUGNY
RCS AUXERRE 520 894 072
Aux termes de l'AGE en date du 20/09/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2024.
M. Richard KLOMP demeurant lieu-dit « La Borde », 89130LEUGNY a été nommé liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé à son domicile, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis

AL24015523

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/09/2024, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LM IMMOBILIER
Capital Social : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 €.
Siège social : 10 rue louis Crochot 89000 AUXERRE
Objet : la propriété, l'acquisition, la construction, l'aménagement, et la gestion par voie de location de tous biens immeubles ou fonds de commerce, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Madame Marine FOSSIES demeurant à AUXERRE (89000) 10 rue Louis Crochot.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.

AL24015493

KPMG Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 27/06/2024, il a été constitué une SAS dénommée : PROFIL INDUSTRIE
Siège social : 3 rue Paul Painlevé 89400 MIGENNES
Capital : 5000 €
Objet social : La prise d'intérêts et la participation financière dans toutes entreprises,établissements, groupements, sociétés civiles, commerciales ou autres, français ou étrangers, quelle qu'en soit l'activité, dès lors que la société estimera pouvoir y investir utilement ses capitaux et ce, par tous moyens, notamment par fusion, participation,association ou alliance, souscription d'actions, de parts ou obligations sous quelque forme que ce soit, soit directement par cession, location ou régie, soit au courtage ou à la commission
Président : M LARONZE EMMANUEL demeurant 59 rue du Tartre 89550 HÉRY élu pour une durée illimitée
Directeur Général : M THOUVIOT LAURENT demeurant 3 Rue des Prés Verts 89113 CHARBUY
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL24015473

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 17/09/2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Dénomination sociale :
Cabinet KOCZWARA ASSURANCE ET PATRIMOINE
Sigle : KAP
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 1 rue Vaurillaume 89130 TOUCY
Objet : Courtier en assurances pour tous types de contrat
Président : Guillaume KOCZWARA demeurant 1 rue Vaurillaume 89130 TOUCY
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE.
Pour avis.

AL24015486

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination JEANNIN OCCASIONS une SASU au capital de 500.000 €, ayant son siège social à MAILLOT (89100) 1, rue de France, ayant pour objet toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant a` l'industrie automobile et en particulier l'activité de garage pour tous véhicules automobiles, l'achat, la réparation, et la vente de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion, pièces, accessoires pour automobiles, pneumatiques, huiles et divers ainsi que l'activité de location de courte ou longue durée tous véhicules.
Accès aux assemblées vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées.
Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : les cessions d'action sont libres.
En outre, il a été procédé aux nominations suivantes :
Président : A. M. S. I., SAS au capital de 150.790 €, siège social à AUXERRE (89000) 55, av. C. de Gaulle, 349 580 191 RCS AUXERRE
Directeur général : M. Yves JEANNIN demeurant à AUXERRE (89000) 40, av. C. de Gaulle
Commissaire aux comptes titulaire : M. Arnaud ROUGAGNOU demeurant à PARIS (75008) 21, rue d'Artois
Commissaire aux comptes suppléant : M. Daniel PERNOT demeurant à PARIS (75008) 21, rue d'Artois
La société sera immatriculée au registre du commerce de SENS.

AL24015487

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, notaire à MALIGNY, le 17 septembre 2024, a été constituée la société civile dénommée «SCI ON THE ROAD AGAIN», siège social : LIGNY LE CHATEL (89144), 2 rue des prés.
Capital social : CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 €), divisé en 120 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 120,
Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. AUXERRE
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
La gérance de la société est assurée par tous les associés.
- Monsieur Bertrand Jean-Marie Mattéo PIERRON, infirmier, demeurant à LIGNY LE CHATEL (89144), 2 rue de la Vicomté.
- Monsieur Loïc Charles Félix VANDENHENDE, Maraîcher, demeurant à LIGNY LE CHATEL (89144), rue des Pépinières.
- Monsieur Théo Clément Benoit PSALMON, homme toutes mains, demeurant à AUXERRE (89000), 6 place des chesnez.
POUR INSERTION
ME BERARDO

AL24015511

Suivez-nous sur notre page Facebook

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42